

Fiche à retourner signée et complétée du règlement à :
Les Mères Tape-Dur, 8 rue de Verdun 69170 Tarare, ou lors du premier cours

Jour et horaires du cours choisi :

Nom – Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

Avez-vous WhatsApp : Oui Non

Adresse mail :

Nom et numéro de la personne à joindre en cas d'urgence :

J'accepte que soit pris en photo et que ces photos puissent être utilisées sur toutes publications (numériques ou papiers) relatives à l'association des Mères Tape-Dur : Oui Non

J'autorise mon enfant à quitter seul le cours de Théâtre : Oui Non

REGLEMENT :

Les ateliers débutent mi-septembre et se terminent mi-juin. Il n'y aura pas de cours durant les congés scolaires et les jours fériés. Durant l'année, selon l'agenda de la compagnie et de façon extraordinaire, certains cours sont susceptibles d'être décalés.

Une **présence régulière** à chaque cours est indispensable afin de ne pas mettre en péril le travail du groupe.

Les **absences et retards** doivent être signalés aux professeures au plus tôt.

L'effectif des ateliers est limité. Une tenue neutre et souple est conseillée.

L'inscription est définitive à la réception par l'association de la fiche d'inscription accompagnée de la totalité du règlement en plusieurs chèques si vous le souhaitez.

Toute année commencée est due en son intégralité.

LES TARIFS adhésion comprise :

Atelier enfant - 1h15 : 255€

Atelier ados / retraités - 1h30 : 280€

Atelier adultes - 2h00 : 320€

Règlement en plusieurs fois possible. Par chèques à l'ordre de Les Mères Tape-Dur ou par virement (RIB ci-dessous) ou en espèces. Les chèques sont encaissés le 15 de chaque mois. La totalité du paiement devra être donnée lors de l'inscription.

Date et signature :

RIB des Mères Tape-Dur :

IBAN : FR76 178060035504106007107 11

CODE BIC : AGRIFRPP878